



## Détournement d'héritage

Par **lilimeli**, le **13/08/2015** à **14:19**

Bonjour,

Le père de mon fils est décédé depuis plus d'un an. Nous n'avons été informé de son décès 6 mois après tout simplement en contactant son avocat puisque je ne percevais plus la pension alimentaire et plus aucune nouvelle.

Celui ci s'était remarié et sa veuve n'a absolument pas déclaré l'existence de notre fils alors que mon fils a été reconnu et que monsieur me versait une pension alimentaire.

Je sais qu'il y a plusieurs bien mobilier ainsi que plusieurs véhicules et plusieurs comptes en banques en France mais également en Turquie pays d'origine de monsieur.

Madame ne répond à aucuns courriers même à ceux adressé par une avocate que j'avais engagé.

Madame occupe depuis un an l'appartement que nous avons acheté avec monsieur en se servant à volonté sur les comptes, dilapidant ainsi ce que revient de droit à mon enfant.

N'étant pas Turc, mon fils non plus, le consulat Turc refuse de répondre à nos questions, nous avons pu avoir uniquement le nom de la ville ou il a été enterré et madame la veuve elle est Turque.

Du côté Français rien ne bouge. Je n'ai déposé aucune plainte préférant un arrangement à l'amiable mais au jour d'aujourd'hui madame sa veuve et les frères de monsieur sont entrain de tout dilapider. De plus au moment du décès monsieur celui ci avait une dette vis à vis de moi de près de 25000 euros, dette dont j'ai des documents officiels du tribunal qui condamnait monsieur à me payer ce qu'il me doit.

S'il vous plaît que puis-je faire pour récupérer ce que revient de droit à mon fils âgé de 11 ans.

Merci pour vos réponses.

Cordialement.